

## EDF SA tire les enseignements de la crise sanitaire par la signature d'un accord collectif « Travailler Autrement, Manager Autrement »

Le 15 novembre, le Président Directeur Général d'EDF, Jean-Bernard LEVY a signé avec les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC et FO un accord collectif « Travailler autrement, Manager autrement ». Cet accord a pour objectif de capitaliser sur les enseignements de la crise sanitaire en définissant un cadre de cohérence, porteur de performance, d'évolutions culturelles pour les salariés et les managers, et d'attractivité pour l'entreprise. L'accord TAMA, conclu pour une durée de 4 ans, est applicable à tous les salariés d'EDF SA.

Cet accord identifie des nouvelles modalités de travail et de management mises en œuvre, expérimentées ou accélérées depuis le début de la pandémie. Elles sont ainsi proposées aux équipes pour être déployées à l'image des nouveaux usages du télétravail, de la possibilité de souplesse dans les horaires de travail ou de prendre son poste directement sur chantier et d'une meilleure gestion des réunions. En outre, l'accord propose une déclinaison adaptée aux spécificités des différents métiers et directions. Il permet d'adapter les fonctionnements pour les rendre plus souples et générer plus de performance collective.

Cette démarche « Travailler Autrement, Manager Autrement » (TAMA) responsabilise les équipes sur leurs modes de fonctionnement dans une démarche d'amélioration continue, conciliant performance et bien-être. Cet accord vise à retisser du lien collectif et de la cohésion sociale autour d'un sujet très attendu par les salariés. Il promeut également la santé-sécurité avec une vigilance partagée sur les nouveaux risques induits et un usage équilibré et maîtrisé du numérique, la pérennisation de modalités de dialogue social innovantes et le développement de solutions de mobilité moins carbonées.

### La démarche TAMA comme point de départ pour une réflexion collective

Mettre en œuvre la démarche TAMA pour une équipe consiste à réfléchir collectivement, sous l'arbitrage du manager, à son mode de fonctionnement quotidien avec les nouvelles modalités de travail tout en veillant à obtenir un équilibre entre les enjeux de performance et d'efficacité, les besoins du collectif et les attentes des salariés. Ces réflexions sont formalisées dans des projets d'équipe.

Christophe Carval, Directeur des Ressources humaines du Groupe, a déclaré : « *La crise sanitaire nous a offert l'opportunité d'amplifier et d'accélérer nos démarches de transformation de l'entreprise. Cet accord est puissant car il propose un cadre de cohérence de progrès pour EDF SA tout en laissant de la subsidiarité à la diversité de nos métiers. Plus qu'un accord, TAMA est une démarche qui est un formidable terrain de jeu pour plus de performance, plus de bien-être pour nos salariés et plus d'attractivité pour nos futurs collaborateurs.* »

**Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](https://medias.edf.com)**

### A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe participe à la fourniture d'énergie et de services à environ 37,9 millions de clients<sup>(1)</sup>, dont 28,7 millions en France<sup>(2)</sup>. Il a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 69,0 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés depuis 2018 par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.

(2) Y compris ES (Électricité de Strasbourg).

### CONTACTS

Presse : [Service-de-presse@edf.fr](mailto:Service-de-presse@edf.fr) / 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38